



## Vivre a 2 mais tout payer seule

Par **spade\_old**, le **30/10/2007** à **12:46**

J'habite depuis 5 mois avec mon ami dans son appartement . Nous avons toujours partagé les charges mais à partir de ce mois ci il n'a plus de rentrées d'argent car il n'a plus le droit aux assedic, ni rmi,... donc il ne peut plus rien payer.

Ce qui me dérange c'est qu'il peut "profiter" de mon argent et des qu'il a denouveau un travail me mettre dehors.

J'ai déjà beaucoup fourni d'efforts financiers (j'ai réglé seule l'achat d'une voiture et l'operation de son chat soit 800 euros dont je ne verrais jamais la couleur) je souhaite laisser le moins de plumes possibles.

Dans l'attente de votre réponse

Par **Upsilon**, le **30/10/2007** à **15:19**

Bonjour !!

Gardez des traces ecrites de TOUTES vos dépenses faites dans l'unique interet de votre compagnon. ( factures, etc... )

Lors de la séparation, vous serez en droit de demander le remboursement de chacun d'elle !

Cordialement,

Upsilon.

Par **Jossbertone\_old**, le **01/11/2007 à 19:49**

Bonsoir,

Etes vous mariés, en concubinage, pacsés ?

Je suppose que votre ami cherche du travail et que sa situation financière devrait s'améliorer. Gardez les traces (factures ) des dépenses que vous avez effectuées.

Par ailleurs il me semble que vivre avec quelqu'un, c'est aussi accepter les hauts et les bas... vous parlez de laisser " le moins de plumes possible " Cela me donne l'impression que vous vous méfiez de votre ami. Si vous n'avez aucun engagement l'un vis à vis de l'autre, vous pouvez toujours le quitter.

Amicalement votre,

Par **Jurigaby**, le **01/11/2007 à 21:16**

Bonjour.

Enfin, c'est quand même pas aussi simple... Le juge peut très bien estimer que les dépenses engagées étaient faites dans une intention libérale ce qui n'ouvrira aucun droit à aucun remboursement.

Par **spade\_old**, le **02/11/2007 à 11:08**

Bonjour,

Merci pour vos réponses,

Pour répondre à Jossbertone , nous ne sommes pas mariés et je comprend bien que ma réaction peut sembler étrange.

Mais il faut savoir qu'en plus des frais communs je vais aussi devoir régler ses crédits, car il a un prêt FSL à rembourser à la CAF, ...

Comme je vais devoir régler tous les frais communs plus ses crédits , je ne vais pas pouvoir réaliser mes propres achats (permis,...) sereinement .

J'espere bien sur que la situation va vite évoluer je l'aide dans la recherche d'emploi,..

J'ai bataillé seule pour avoir une situation financière stable et être à l'abri du besoin et des fins de mois difficiles et maintenant je me retrouve moi même en danger financier (credit à la

banque,..)

Alors je sais que quand on aime on ne compte pas mais cela fait déjà 5 mois que je soutien notre couple financièrement et je ne vois pas d'amélioration donc je m'inquiète.

Par **Upsilon**, le **02/11/2007** à **12:59**

[citation]Je vais aussi devoir régler ses crédits[/citation]  
Ah bon ? vous avez un pistolet sur la tempe ???

Désolé d'être aussi direct, mais vous n'y êtes **ABSOLUMENT** pas tenue...

Par **spade\_old**, le **02/11/2007** à **13:30**

Bonjour Upsilon,

Nous sommes allés ensemble à la DVIS et la CAF et il semble tout à fait normal à ces organismes de ne plus aider mon ami (il n'a plus d'APL, pas d'ASS, pas de RMI ) puisqu'il vit avec quelqu'un ayant un revenu trop élevé (je touche 1012 euros par mois ...) De ce fait il conserve ses dettes à rembourser . Son compte actuel indique - 56 euros alors comment pourrait il régler ses crédits ??

Par **Jurigaby**, le **02/11/2007** à **13:34**

Bonjour.

Soit vous l'aimez vraiment, dans ce cas là, vous traverserez cette épreuve à deux.. Perso, si ma nana était dans le besoin, je me mettrais en 4 pour elle..

Soit vous n'êtes pas sûre de vous, dans ce cas, ne vivez plus ensemble et laissez le régler ses problèmes tous seuls..

Je ne cherche pas à vous juger ou quelque chose dans le genre, simplement, si vous vous endettez pour quelqu'un que vous n'aimez pas, vous allez le regretter toute votre vie.